

LA CROIX

À Montpellier, alimentation durable et solidarité autour d'une caisse commune

Par **Ysis Percq**, le 29/1/2023 à 10h27

Lancée samedi 28 janvier, l'expérimentation d'une caisse commune d'alimentation a été imaginée par 50 habitants au sein d'un comité citoyen. Le fonctionnement a été décidé collectivement.



À Montpellier, l'idée d'une caisse commune de l'alimentation devient désormais concrète. Ce samedi 28 janvier, son lancement officiel a posé les jalons d'une expérience qui pourrait bien être dupliquée ailleurs.

Dans le cadre du programme national Territoires à vivreS regroupant le Secours catholique, l'association Vrac & cocinas, le réseau Cocagne, les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et l'Ugess (Union des groupements d'épicerie sociale et solidaires), vingt-cinq acteurs du territoire montpelliérain mettent en place cette caisse commune, inspirée par la Sécurité sociale alimentaire, projet national porté par plusieurs ONG.

Précarité alimentaire : quand la nourriture devient la variable d'ajustement

« Nous sommes face à un droit qu'il faut de mieux en mieux protéger », explique Pauline Scherer, sociologue, cofondatrice de l'association Vrac & cocinas et copilote de l'initiative. « Cette caisse commune conjugue un outil de solidarité et un vecteur de transition alimentaire durable. Nous voulons aborder l'alimentation par le prisme de la démocratie. »

Depuis octobre, un comité citoyen de 50 habitants, mêlant toutes les catégories sociales, se réunit régulièrement. Dans l'intimité du comité, les langues se sont déliées, chacun s'est livré, a fait part de sa réalité, afin de décider ensemble d'un fonctionnement de la caisse, dont ils essuieront les plâtres.

Samira Yakhlef, 39 ans, est mère de six enfants. « Ça a cassé certains de mes a priori, reconnaît-elle. L'aspect vestimentaire d'une personne ne reflète pas son compte en banque. Beaucoup de barrières sont tombées à l'occasion des discussions. »

L'inflation bouscule les rayons de la grande distribution

La caisse commune de l'alimentation prévoit une somme mensuelle de 100 € allouée aux habitants volontaires, à dépenser dans un circuit de distribution alimentaire durable fixé par le comité. En contrepartie, ces habitants versent une cotisation à hauteur de leurs moyens (un euro minimum pour les plus vulnérables), calculée selon le reste à vivre, le budget alimentaire mensuel ou les revenus. Ces critères sont décidés par le comité citoyen et peuvent évoluer au fil de l'expérimentation. Ainsi, certains membres cotiseront en deçà des 100 €, d'autres, légèrement au-dessus.

150 000 € de subventions

La vie démocratique du comité citoyen a, elle aussi, été décidée collectivement. Quorum, vote ou consentement... Pour chaque décision, après des débats, un consensus a été trouvé. « Un maître de la parole veille à distribuer équitablement la parole, raconte Samira Yakhlef, mais aussi à la donner à ceux qui n'osent pas la prendre. »

Parmi les décisions, l'une a été votée à l'unanimité : aucun justificatif ne sera demandé aux membres. « J'ai parfois été dans le compromis », témoigne Elsa Ferrari, 38 ans, une soignante suspendue car non vaccinée, tombée dans la précarité et engagée dans le comité. « Les réflexions et les réalités vécues par chacun m'ont amené parfois à décaler mes prises de position. Mais j'ai la sensation d'aboutir à des décisions issues d'une réelle pensée collective. Et si on se trompe, on peut réajuster au fil de l'expérimentation. »

Alimentation : cultiver les légumes d'hier pour se nourrir demain

Financée par de l'argent privé et public, la caisse commune d'alimentation compte, pour le moment, sur 150 000 € de subventions. Elle est notamment soutenue par la ville et la métropole de Montpellier, la Fondation de France, la Banque des territoires et l'État via le plan France Relance. Le circuit des commerçants conventionnés par le comité est déjà composé de plusieurs entités volontaires, tels que le supermarché coopératif La Cagette, des groupements d'achats, des épiceries et marchés solidaires, ainsi que des marchés de paysans.

Depuis ce samedi, les 50 membres du comité peuvent utiliser la monnaie (numérique) auprès des commerçants partenaires. Le système sera ensuite ouvert en avril à d'autres habitants, limité entre 300 et 500 personnes. En parallèle, un conseil scientifique pluridisciplinaire observera un échantillon d'habitants volontaires, représentatifs de la diversité des situations, du plus précaire au plus aisé, et accompagne l'initiative notamment sur la modélisation économique de la caisse.

Ysis Percq